



ez bien
vos Étrennes !



Presque tous les jouets sont Allemands

(Exigez la marque française)

L'ŒUVRE



9^e ANNÉE — N° 51 19 Décembre 1912
220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS
Téléphone 589.55

ÉTRENNES 1913

L'heureux gourmet qui adore se régaler



et faire plaisir par des cadeaux d'étrennes ou de petits présents acheté des

Pâtes aux Fruits d'Auvergne

Contre mandat de 6.85
Le colis de 1 kil.

Contre mandat de 11.50
Le colis de 2 kil.

Une caissette de
Marrons glacés. 11.50
Le colis de 2 kil. 500

LAFONT, à La BOURBOULE-LES-BAINS.

Du 15 au 20 Janvier 1913

"L'ŒUVRE"

METTRA EN VENTE

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

Le Secret du Juif-Errant constitue une sorte de rajeunissement du roman historique en ce qu'il met en scène non plus des gens de cape et d'épée, mais des gens de lévite et d'escrime.

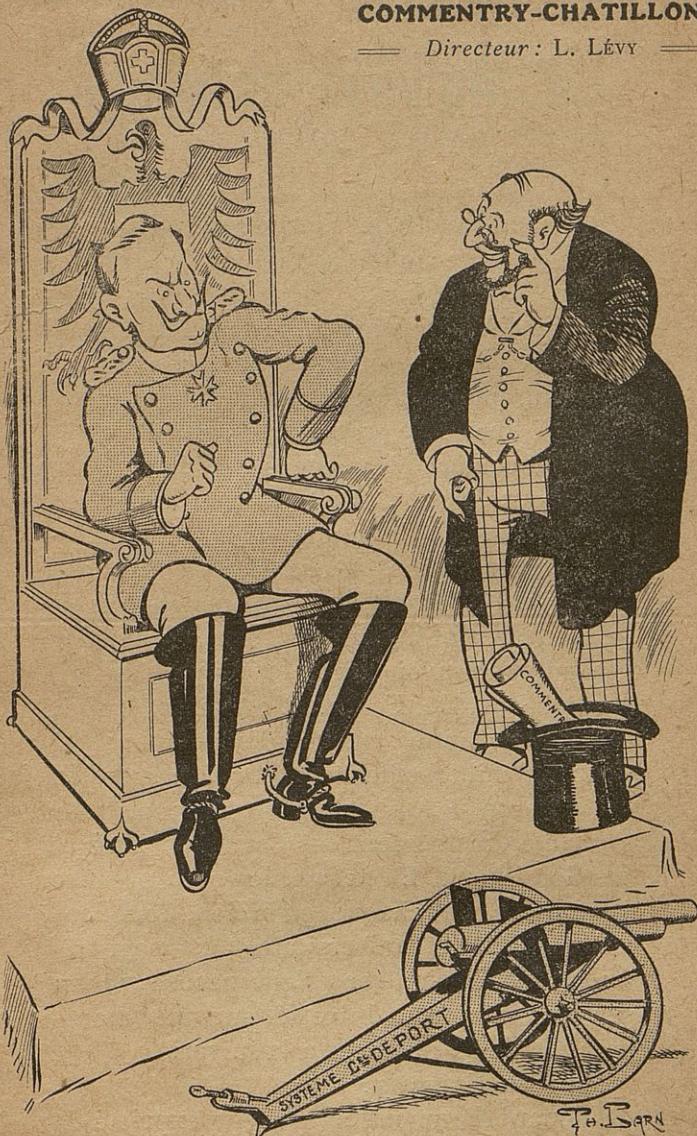
Il raconte l'entrée des Israélites dans la Société française en général et l'origine des Rothschild en particulier.

Le Théâtre Réjane doit jouer, on le sait, dans le courant de l'année, une pièce allemande, les *Cinq Francfortais*.

L'Œuvre, devançant cette manifestation littéraire, publie un roman français sur Anschel Mayer, de Francfort et ses cinq fils, les rois de l'Europe, dont les descendants règnent toujours sur nous.

COMMENTRY-CHATILLON

— Directeur : L. LÉVY —



— Sire, pour mitrailler les soldats français, rien ne vaut les canons français!

K1038 18

8.P 2884

La Muflerie nationale

Les Juifs sont forts et seront vainqueurs parce qu'ils reconnaissent les services rendus à leur cause.

Après l'Affaire Dreyfus, les moindres politiciens, les plus obscurs journalistes qui s'étaient enrôlés au Syndicat, et qui avaient d'abord touché de gros salaires, ont été casés dans de confortables sinécures : trésoreries, préfectures, recettes particulières, inspection des Beaux-Arts, directions de musées, d'hospices, conservations de châteaux et de palais.

Depuis l'Affaire, tous les hommes-liges de la Juiverie sont arrivés au pouvoir : Aristide Briand, pour avoir signé le rapport du Juif Gruenbaum (de Francfort); Poincaré, pour avoir abandonné aux Rothschild trente à quarante millions de droits sur la succession du « baron » Alphonse; Clemenceau, pour avoir été l'instrument des Cornelius Herz et des Goudchaux. *Et cetera.* Je peux prendre la carrière de chaque politicien, fonctionnaire, militaire, universitaire ou magistrat important, et montrer qu'elle repose sur un service rendu à la Juiverie, sur une manifestation de dévouement à la Juiverie.

Mais les Français !

Edouard Drumont a souvent exprimé la

lassitude et l'éccurement qu'il éprouve, devant la brutale ingratitudo des conservateurs et des catholiques.

Ici, à l'*Oeuvre*, nous laissons entendre souvent que nous ne trouvons pas les concours sur lesquels nous devrions pouvoir compter.

Nous avons mis en mouvement l'opinion contre l'invasion des Allemands, contre l'invasion des ouvriers juifs, contre la concurrence mortelle de tous les intrus dans le domaine industriel et commercial.

Croyez-vous que les commerçants et les industriels français nous en sauront gré sous la forme la plus légitime et la plus honorable, en nous apportant leur publicité ? Jamais de la vie.

Deux exemples, entre cent.

L'*Oeuvre* a fait de longues campagnes contre les rastaquouères de la médecine. J'ai publié un jour un article décisif contre le charlatan Mac Laughlin, en procès avec le Syndicat des médecins français. Le Syndicat des médecins français a gagné sa cause. Il a libéralement remercié l'*Oeuvre* en lui achetant des exemplaires pour la somme de 50 francs.

Au mois d'octobre, je publie un article contre la *Scheidemandel*, contre le trust allemand qui allait saisir les fendoirs d'Aubervilliers, centraliser le traitement des déchets de boucherie, rançonner l'agriculture et cent industries françaises, mettre en péril la santé de Paris et la défense nationale. A la suite de ces révélations, l'autorisation adminis-

trative sur laquelle était fondée toute la combinaison ne peut plus être accordée. En effet, on la refuse.

Nous n'avons pas même reçu la carte de visite de l'un des syndicats français intéressés dans l'affaire, ni de l'un des cent mille industriels, commerçants, agriculteurs, ouvriers français que nous sauvions de la ruine.

Si, ayant rédigé mon article sur Mac Laughlin, je m'étais présenté chez le charlatan ; si, ayant rédigé mon article sur la Scheidemandel, je m'étais présenté chez ses représentants, — j'aurais reçu chaque fois 10.000 francs pour l'*Euvre* et 10 000 francs pour moi. Mes articles n'auraient pas paru. Personne au monde n'aurait jamais soupçonné que j'avais eu l'intention de les faire. L'*Euvre* aurait gardé le silence comme la presse entière gardait le silence, voilà tout. Les Français n'auraient jamais su qu'il y avait une affaire Mac Laughlin, une affaire Scheidemandel.

En recommençant chaque jour, ainsi que tant d'autres, nous aurions de l'argent plein nos poches, nous roulerions en automobile, nous hébergerions des actrices dans des petits hôtels, nous serions en un mot *des journalistes considérables*, que tout Français admirerait, envierait, saluerait bien bas.

Ce n'est pas notre genre.

On ne se refait pas après trente ans de probité intransigeante. On ne « s'adapte » pas aux mœurs nouvelles de la presse et du public quand on est des journalistes de l'ancienne école.

Mais on ne peut s'empêcher de penser que les Français, les braves industriels et commerçants français, les bons consommateurs et gogos français méritent leur sort, quand ils sont dévorés par les Juifs et par leurs complices.

Les patriotes de notre espèce, qui font leur devoir parce qu'un instinct supérieur les y pousse, deviendront de plus en plus rares, parce que leur désintérêt paraîtra de plus en plus bête. Et quand il n'y en aura plus, le dernier obstacle à l'omnipotence juive sera tombé.

URBAIN GOHIER.

Pour M. Marcel Habert.

M. Marcel Habert a demandé avec insistance qu'on lui indiquât des scandales municipaux pour qu'il pût les dénoncer à la tribune du Conseil municipal.

Urbain Gohier lui en a déjà signalé quelques-uns.

En voici un autre sur lequel nous prions M. Marcel Habert de se renseigner.

Qu'il veuille bien demander au préfet de la Seine pour quel motif on donne un tour de faveur aux propositions faites par les Juifs Hesse et Gravelotte relatives au percement du boulevard Haussmann ; pour quelles raisons (contrairement à tous les usages) aucun rapport imprimé n'est publié sur cette affaire, et quel rôle y joue la banque Périer.

La question doit intéresser tout particulièrement M. Habert, puisque le boulevard Haussmann est justement situé dans sa circonscription.



LES TRAITRES:

Après Dreyfus, Après Ullmo, Léon Lévy...



Finirons-nous par savoir la vérité sur cette livraison de nos meilleurs canons français à l'Italie — et, par elle, à l'Allemagne — que n'a pu nier la société des forges de Châtillon-Commentry ?

Dans l'espèce, on ne pourra nous accuser d'antisémitisme systématique. Il y a quinze jours, au moment où nous mettions sous presse, on nous apporta une lettre adressée au ministre de la Marine le 2 juillet 1907 par M. Léon Lévy, directeur de Châtillon-Commentry. Cette lettre prouvait qu'une autre invention du colonel Deport — un modèle de tourelle cuirassée — avait été soumise au ministère, qui n'en avait pas compris l'importance.

Bien édifiante, et, s'il s'agissait d'un sujet moins grave, bien réjouissante, cette histoire de tourelles. Devant l'indifférence ou le refus du gouvernement français, les constructeurs

vendent leurs brevets à la compagnie anglaise Vickers Sons et Maxim. Aussitôt, les cuirassés britanniques sont pourvus de tourelles Deport. En 1905, l'escadre anglaise vient nous rendre visite à Brest.

— Oh ! s'écrient nos « maritimes », vous avez là des tourelles épataantes ! Elles permettent le chargement des canons sous tous les angles et le pointage par hausses conjointes avec cadrons indicateurs. C'est une merveille... Quel est donc l'inventeur de cet ingénieux système ?

Et l'on voit, sur le pont de son navire, un amiral anglais aux lèvres ironiques répondre avec un sourire « rentré » :

— L'inventeur ? Mais c'est *otre* colonel Deport !

Là-dessus, nos maritimes s'échauffent : il leur en faut aussi, de ces tourelles cuirassées ! Et je crois bien qu'ils ont fini par en avoir... dix ans après l'Angleterre !



Cet épisode vaudevillesque est raconté entre les lignes, dans la lettre aux réticences narquoises et aux dessous pointus que nous avons publiée. Elle constituait, pour le Juif Lévy, un bon commencement de défense. Elle lui permettait de répondre aux justes et nécessaires attaques dont il a été l'objet : « Que voulez-vous ? C'est toujours la même histoire ; quand je construis une bonne tourelle blindée ou un affût perfectionné, je commence par les offrir aux ministres de France ; est-ce

ma faute s'ils n'en veulent pas? Alors, je me retourne vers l'étranger. Ne meditez pas qu'au moment où j'ai traité avec l'Angleterre, il n'était pas encore question d'entente cordiale; nous étions même menacés, en ce temps-là, d'un bombardement de nos côtes par la flotte britannique, et, ce que je vendais à l'Angleterre à la veille de Fachoda, c'étaient des engins pour lui permettre de couler plus aisément les bateaux français, comme je vends aujourd'hui à la Triplice d'excellents canons pour réduire en marmelade les soldats de France. Mais qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse? Les affaires sont les affaires. Moi, je suis Juif, et ma patrie, c'est mon coffre. Si mes mains sont sales, à la première bataille, je les laverai dans le sang français. »

Commentant la lettre de Lévy publiée par *l'Œuvre*, notre confrère Cassagnac, dans un violent et généreux article, s'en prenait au « misérable » Thomson et l'accusait, une fois de plus, d'avoir saboté la marine française. Venant à la rescoufle, le *Rappel* l'accusait de « haute trahison ».

Thomson, éperdu, a senti la nécessité d'esquisser un geste de protestation, et, piteusement, il a prié le colonel Deport de plaider sa cause. Celui-ci vient d'écrire au *Rappel*:

Monsieur le Directeur,

Vous empruntez, ce matin, à *l'Œuvre*, l'information suivante : « Le colonel Deport avait offert ses tourelles et ses canons à M. Thomson, ministre de la Marine. Il ne reçut jamais de réponse. »

La vérité est que c'est en 1895 que les innovations se rapportant aux tourelles marines ont été préconisées et soumises à la Marine. Le ministre, M. Thomson, qui détenait le portefeuille de la Marine en 1906, a, au contraire, prescrit la première application de mes conceptions, en en tenant les principes et en faisant appel à la concurrence des usines industrielles, pour en assurer la réalisation. Quant à mes canons, je n'ai jamais eu l'occasion d'en présenter au ministère de la Marine.

Agréez, monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

DEPORT,

lieutenant-colonel en retraite.

Je me permets de faire observer au colonel Deport que l'information du *Rappel* n'était pas empruntée à *l'Œuvre*, mais bien à la lettre même du directeur de Châtillon-Commentry. Et nous avons pris soin de distinguer l'affaire des tourelles et celles des canons, pour en faire mieux ressortir, d'ailleurs, la frappante analogie.

Quant à la personnalité de Thomson, elle est vraiment négligeable dans un tel débat. Ce n'est pas ce débris de la politique radicale qui nous intéresse, c'est l'état de notre défense nationale, et le *Rappel* ajoute très justement :

Nous donnons acte, bien volontiers, de ses déclarations à M. le colonel Deport.

Si elles dégagent la responsabilité de M. Thomson sur ce point, elles engagent par contre celle de ses prédécesseurs, de 1895 à 1906.

Ce qui importe d'ailleurs, essentiellement, c'est

le fait que des canons français et des tourelles françaises, inventées par un officier français et qui constituaient une supériorité d'armement, aient pu être vendues à des puissances étrangères.

La question reste entière. Nous attendons une réponse.

La réponse tardant à venir, la question fut posée de nouveau, sous la forme parlementaire, par le député Joseph Denais. Le *Journal officiel* du 6 décembre publiait cette lettre à M. Millerand :

Est-il exact que les établissements de la guerre aient construit, pour le compte d'une société privée, des canons destinés à une puissance étrangère, et dans le cas de l'affirmative, à quel chapitre, à quel article de budget de la guerre ont été portées en recettes les sommes payées pour cette fourniture?

Le 14, M. Millerand a répondu :

Le fait visé par la question ci-dessus n'est pas exceptionnel : il est arrivé fréquemment que le ministère de la guerre — comme d'autres départements ministériels — ait exécuté dans des établissements de l'Etat, à titre de cession, des travaux (fabrications ou réparations) pour le compte soit de sociétés particulières, soit même de gouvernements étrangers : cette pratique est justifiée en ce qui concerne le ministère de la guerre par l'utilité même qu'elle est susceptible de présenter au point de vue des intérêts dont ce département a la charge.

Il est exact que le service de l'artillerie a confié, en 1911, pour le compte d'une société privée, cinq spécimens d'un nouveau matériel destiné à des essais à l'étranger.

Admirable!

Nous n'attendons point qu'on nous explique pourquoi il est extrêmement « utile » au ministère de la guerre français de fabriquer des canons pour l'armée italienne ou l'armée allemande. Non, nous savons que M. Millerand est un avocat de grand talent, et nous lui faisons grâce de cette démonstration. Nous savons bien aussi qu'il n'est en rien responsable de cette criminelle folie, et que, par solidarité ministérielle, il s'applique de son mieux à couvrir son prédécesseur, feu le général Brun, la triste créature de Moussu Fal-lières, le quatrième mousquetaire d'Agen.

Mais le Lévy et les administrateurs de Châtillon-Commentry s'imaginent-ils que nous allons nous contenter de cette réponse, de cette défaite — en attendant les autres ?



J'ai sous les yeux une brochure anarchiste intitulée : « Si la guerre éclatait... sommes-nous prêts? » Vous devinez de quelle préparation il s'agit : les anarchistes se demandent si, en cas de guerre, ils seraient prêts à empêcher la mobilisation et à saboter la défense nationale.

Et je vois bien toute l'indignation patriotique que doit exciter une pareille propagande dans les âmes bien nées ; mais je ne vois pas du tout comment les complices des traîtres de Châtillon-Commentry peuvent s'y prendre pour la réprouver et la réprimer. Il y a là un sinistre : « Pas mal et vous? » dont les anar-

chistes — par bonheur mal informés — pourraient faire un effroyable usage. Et si, convaincus par les disciples de Gustave Hervé, les ouvriers de Châtillon-Commentry sabotaient les forges et les usines où l'on travaille si diligemment pour le roi de Prusse, je voudrais bien savoir ce que pourrait leur reprocher le procureur de la République. Ironies paradoxales ! Nous vivons dans un monde à l'envers, où tous les rôles sont si bien renversés, que les antipatriotes finiront par être, à leur insu, les meilleurs défenseurs de la patrie !

GUSTAVE TÉRY.

Non contents de contrefaire notre champagne en Allemagne, les Allemands sont venus en faire du vrai chez nous.

La marque Mumm est une des plus réputées. Or, nous apprenons par un fait-divers sanglant que les Mumm sont Allemands. L'un d'eux n'est-il pas officier de réserve de l'armée prussienne ?

Question : combien reste-t-il en France de fabricants de champagne qui soient **Français** ?

Bon goût... et franchise.

Acheté, rue Bonaparte, une carte postale, dorée sur tranche, reproduisant — avec quelle grossièreté ! — le tableau de Chabas : *Au crépuscule*.

Au verso, cette notice : « Paul Chabas, né 1809 à Nantes, vive à Paris... »

Et, sur le côté, cet aveu : « *Made in Germany* ». Etais-ce bien nécessaire ?



On vend nos canons A L'ALLEMAGNE qui nous rend... des soldats de plomb !



Un lecteur nous écrit :

« J'entre l'autre jour dans un grand magasin où je pensais ne trouver que des jouets français, et j'y fais emplette d'une poupée pour ma fille. Au déshabillé, nous nous aperçûmes que la poupée portait dans le dos le fatidique : Made in Germany.

Il en est du jouet comme du reste... »

Notre lecteur a tort de se plaindre. Il a eu la chance de tomber sur une poupée allemande qui avouait sa nationalité. Les autres sont allemandes aussi, mais ne le disent point.

Il n'y a plus, en France, de jouets français.

— Pardon, me dit un économiste. Et les statistiques ? Consultez donc les statistiques ! Sur cent jouets vendus en France, jadis, cinquante étaient importés. L'on a augmenté les droits de douane, et l'importation n'est plus que de dix, peut-être quinze pour cent. Et songez que, là-dedans, il y a les coucous de la

auxquelles fut adjointe une usine à Montreuil, 152, rue de Paris. On y fabrique poupées, soldats de plomb ou de carton pâte, canons à bouzin, pistolets et carabines d'enfants. Et c'est cette société qui possède, on l'a vu, les principales marques « françaises » de « bébés ». On voudrait bien savoir s'il y a une différence très sensible entre la *Société française* et M. Fleichmann !

D'ailleurs, si vous feuilletiez le *Bottin*, vous ne trouverez guère à la rubrique : *jouets*, que des noms comme Brunswick, Coblenz, Gesland, Margarete Steiff ou Weiser. S'il y a un malheureux concurrent français, soyez sûrs qu'il fait venir ses poupées — entières ou par pieces détachées — d'Allemagne.



Dès lors, tout s'explique. Et nous voyons, une fois de plus, dans quelle mesure une statistique peut fournir un argument.

Quand les Allemands ne trouvent plus bénéfice à importer leur marchandise en France, ils s'importent eux mêmes. Ils s'installent. Ils sont bons commerçants, actifs, débrouillards. L'affaire marche à peu près. *Comme par hasard*, une société anonyme se constitue. On y entre ; on en est administrateur, directeur. On est toujours là : mais le nom fâcheux a disparu de l'enseigne. On rachète quelques bonnes marques françaises. Peu à peu, l'on *ruste* la fabrication de la poupée, du soldat en carton, du pistolet à dix sous, de la carabine à vingt-neuf. Le tour est joué.



Si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus guère que dans les baraques du jour de l'an — et encore !

— qu'on peut voir des jouets français. Chacun sait que ce sont, très souvent, des merveilles d'ingéniosité, d'habileté manuelle et d'esprit. Ils prouvent surabondamment que l'*art* du jouet est resté un art bien français. Mais l'*industrie* du jouet — comme toute industrie — nous échappe. On trouve encore, en France, des émules de Vaucanson : mais on n'y trouve aussi de capitaux et d'encouragements que pour les entreprises étrangères. Il y a, il y aura toujours des Parisiens pour inventer, et des métèques pour exploiter ; des Français pour découvrir, et des Allemands pour fabriquer.

Et voilà pourquoi nous avons en France un Juif, nommé Lévy, qui vend à l'Italie, — et, par l'Italie, à l'Allemagne, — des canons d'invention française, et un autre Juif, nommé Salomon Fleichmann, qui — par compensation — vend à la France des enfants de porcelaine, des canons à ressort et des soldats de plomb.

JEAN PIOT.

Abonnez-vous à L'ŒUVRE !

Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE !

Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.

Mon Carnet
PAR
Urbain GOHIER

La Science juive.

Quand Salomon Reinach fait acheter par la République, à quelque autre brocanteur du ghetto, une tiare de Saïtaphernès, les *gogos* français disent : « Comme ce Juif est érudit ! »

Bien entendu la tiare est fausse.

Quand Joseph Reinach prononce un discours philosophique à la Chambre, les *gogos* français disent : « Comme ce Juif est profond ! »

Le lendemain, on découvre le texte du discours dans un ouvrage de Fouillée ou d'un professeur quelconque.

Au mois de novembre 1911, Théodore Reinach a fait une communication « sensationnelle » à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, au sujet de Sappho. Il a soutenu que la poétesse de Lesbos avait été calomniée depuis vingt-cinq siècles, et qu'elle ne méritait pas de servir de patronne à nos androgynes littéraires.

Les pique-assiettes de l'Institut de France ont trouvé très intéressante la démonstration de « l'Amphitryon où l'on dîne », et les *gogos* français ont répété : « Comme ce Juif est savant ! Comme tous les Juifs sont épataints ! »

La thèse de Théodore Reinach est pillée purement et simplement dans un volume du docteur Bascoul, *Agna Sappho*, publié deux mois avant la fameuse séance de l'Institut.

La réputation de Sappho était fondée sur une ode dont Longin fournissait le texte. Mais le texte de Longin n'est qu'une parodie de l'original, fabriquée d'ailleurs avec beaucoup d'adresse, au cours des polémiques entre anti-féministes et féministes d'Athènes.

Un érudit français découvre la vérité.

Un Juif lui vole sa découverte.

Le nom du Français reste ignoré. Toute la presse s'extasie sur la science du Juif; tout le public français admire le Juif.

Et les jeunes Français vont à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, « se préparer à la vie publique » sous la direction de Joseph Reinach, de Théodore Reinach, d'Adolphe Reinach.

Ah ! comme les Juifs ont raison de mépriser, d'outrager, de détrousser, de fouler aux pieds les Français ! Jamais ils ne trouveront dans le monde un autre peuple de cette espèce.

Un million de Juifs.

Quand nous montrons des Juifs partout, quand on est bien obligé de reconnaître qu'il y a réellement des Juifs partout, on s'étonne. « Puisqu'il n'y a que cent mille Juifs en France, comment se fait-il qu'ils emplissent tout ? »

Pardon ! Il y avait cent mille Juifs en France au début de la République.

Mais j'ai signalé depuis des années que l'importation des Juifs en masse était organisée et poursuivie systématiquement par l'*Alliance israélite*. Les Juifs eux-mêmes m'en ont donné la raison : la France est le pays qui offre la moindre résistance contre cette invasion et qui assure le plus rapide, le plus riche butin aux envahisseurs.

Aujourd'hui, l'Alliance israélite glorifie son œuvre.

Elle annonce que, depuis 1890, elle a importé et installé en France **635.000** Juifs de tous ghettos.

Avec ceux que nous possédions déjà, et grâce à la fécondité qui caractérise les espèces inférieures, le million doit être atteint.

Le roi d'Italie et les Socialistes.

Le pauvre roi d'Italie est fort ennuyé ; les journaux socialistes le traitent couramment de « goujat » et même de « voyou » parce que sa police a expulsé de Rome Gustave Hervé, pendant que Herr Jaurès palabrait à Berlin, comme chez lui.

Le groupe socialiste unifié a chargé le citoyen Willm d'interpeller le gouvernement sur l'attitude de l'ambassade de France. L'ambassadeur de France à Rome est un ancien membre de la Commune très dévoué à la Maison de Savoie ; les camarades socialistes qui ne sont pas encore ambassadeurs ne l'intéressent pas.

Mais le roi d'Italie ne comprend rien aux cabrioles de nos socialistes.

Quand il vint à Paris, en octobre 1903, après avoir fait mitrailler les ouvriers de Milan, après avoir peuplé de révolutionnaires les terribles bagnes italiens, Victor Emmanuel II fut accueilli à bras ouverts par l'état-major de la Sociale.

Le citoilien Jaurès et la dame de Bessoulet, l'un en habit de cour, l'autre en peau et diamants, dînèrent à l'Elysée avec le Roi et la Reine. Herr Jaurès était encadré de la duchesse d'Ascoli et la comtesse Guicciardini, dames

d'honneur ; la citoyenne Jaurès avait pour cavaliers servants le comte Bruschi Falgari et le capitaine Léonardi di Casalino y Pismenko, gentilhommes de Sa Majesté.

« Nous ne sommes pas des ascètes ! Il nous faut la vie large ! Qu'importe les victimes ! » clamait le chef de la Sociale en avalant les poulardes Sévigné, les ananas Pompadour et les Spoons au Lacryma Christi.

Le lendemain, la *Petite République*, alors organe officiel du Parti, publiait un compte rendu de ces agapes qui donna une indigestion à tout le Proletariat conscient et organisé.

Le brave Cipriani, collaborateur ordinaire du journal socialiste, avait été mis dans une oubliette pendant les fêtes ; on jeta au panier les protestations et les manifestes de divers comités qui n'avaient point eu part aux truffes.

Et le 27 octobre 1903, le groupe socialiste du Parlement, réuni sous la présidence du camarade Bouhey-Allex, « approuva la participation du citoyen Jaurès aux fêtes du roi d'Italie ».

Jamais l'*Humanité* ni la *Guerre Sociale* ne raconteront cette histoire à leurs ouailles.

Pourquoi Lacombe court toujours.

L'assassin de Bezons et de Clichy court toujours.

Il court toujours comme l'assassin de Barrême, comme l'assassin de Labori, comme les assassins de Syveton, de Steinheil, de Mme Japy, comme Bill, l'assassin de Nancy, comme les voleurs de la Joconde, etc.

Le 10 novembre, le préfet Lépine avait envoyé place Clichy deux cents hommes de

cavalerie (garde républicaine), et douze à quinze cents hommes d'infanterie (armes diverses), pour saisir Lacombe. Malheureusement, les mitrailleuses et la dynamite n'arrivèrent point à l'heure prescrite. On n'avait pas trouvé non plus les fourgons chargés de matelas et de fascines derrière lesquels nos guerriers eussent pu s'abriter, comme à la bataille de Choisy-le-Roy.

De sorte que Lacombe se retira sain et sauf, et combina tranquillement son nouveau crime.

Il est vrai, d'autre part, que quatre inspecteurs de police, armés de revolvers, ont suffi pour arrêter Mlle Verlaine, et que les hauts fonctionnaires de la préfecture ont promis à cette dangereuse personne « de l'empoigner toutes les fois que ça leur ferait plaisir. »

A la suite de cette énergique déclaration, l'*Académie des Sciences morales* annonce l'intention d'appeler dans son sein M. Guichard et M. Bordes.

La médecine aux rastas.

Arrêté signé le 19 novembre par M. Guisthau, ministre de l'Instruction publique :

Sont admis à solliciter le diplôme de chirurgien dentiste, les étrangers qui auront obtenu l'autorisation d'accomplir leur stage et leur scolarité à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy *avec dispense de grade, brevet ou certificat exigés par le décret du 11 janvier 1909* et qui auront subi devant la Faculté les examens prévus par ledit décret.

Des dispenses de stage et la dispense de l'examen de validation de stage pourront être accordées sur justification du stage qu'ils auront accompli chez un praticien ou dans une école dentaire à l'étranger. —

Si les dentistes français se laissent faire...

Tous! Tous

Le 14 décembre, arrestation du directeur de la Banque Roy et Cie, 14, rue Bleue.

Un Français, celui-là, hein?

Mais non ; la banque a pour enseigne *Roy* ; le directeur escroc s'appelle *Lévy*. Naturellement.

Enigmes troublantes.

Du *Figaro*, la semaine dernière :

Rencontré à la répétition générale de... notre très distingué confrère Arthur Meyer, l'éminent directeur du *Gaulois*.

Du *Figaro*, naguère, dix fois de suite, la fameuse dépêche :

Duc de Luynes, Dampierre.

Je lis dans les journaux votre dépêche. Je regrette profondément que vous ayez choisi cet incident futile pour complimenter ce Juif immonde et lui confirmer votre sympathie.

Je croyais que vous connaissiez mes sentiments pour ce personnage, dont le royalisme n'est qu'un manœuvre, et l'attitude dans cette triste affaire Dreyfus, une pure affaire digne de sa race... PHILIPPE.

Hier, Juif immonde, valet d'une fille, espion des ambassades étrangères contre la France, mouchard de la sûreté générale dans le parti royaliste, dans le boulangisme, dans le nationalisme.

Aujourd'hui, éminent, très distingué.

Mystères de la Grande Presse. Dossiers. Business.

« Bien parisien ».

Mme Barnes, Américaine, tire deux balles sur son amant, M. Walter Mumm, Allemand (13 déc.).

Dans tous les journaux, vous pouvez lire que c'est un drame *parisien*, qui cause une

vive émotion dans la société parisienne.

Made in Germany, la société parisienne!

L'autre soir, à une répétition générale, sur un rang de vingt fauteuils d'orchestre, on voyait assis deux Français, onze Juifs, quatre autres étrangers et trois métèques. C'est la proportion de la société « parisienne ».

Je crois même que les deux Français occupaient les strapontins.

« Mil neuf cent douze ».

Charles Müller et Légis Gignoux ont bien fait d'imprimer la revue qu'ils avaient donnée l'hiver dernier au Théâtre des Arts. Au lieu d'une exhibition de peaux — le plus souvent, hélas ! de vieilles peaux, — nous avons vu ce soir-là un spectacle original, spirituel, une excellente satire de nos différentes catégories d'histrions. En volume, cela se tient très bien.

Le Mécène qui nous procure, au Théâtre des Arts, des plaisirs introuvables ailleurs, avait eu la sage précaution de se faire décorer de la Légion d'honneur quelques semaines avant *Mil neuf cent douze*. Jamais l'agence Mascraud n'eût permis qu'il reçût le ruban rouge après la scène « Au comptoir, ou quarante ans de République » !

Mon verre n'est pas grand, mais ..

Dans *L'Action française*, l'Interim de Craton suppose que j'ai puisé dans un récent article de Capus mes théories sur l'Assistance publique.

Or, la conclusion de mon article du 10 décembre résumait l'idée de tout un article paru dans le *Journal* du 7 mai 1912 (Aller aux pauvres !) — et d'un article paru dans le *Figaro* de Capus... le 30 avril 1896 ! (*Le Réveil*, p. 191).

URBAIN GOHIER.

La queue de Sa chemise



Comme elle est pénible et piteuse, cette défense de Briand s'obstinant à nier l'évidence !

C'est là peut-être que se marque le mieux le défaut de culture de cet homme, qui prenait jadis — il n'y a pas si longtemps — le « concile des trente » pour quelque chose d'intermédiaire entre le Conseil des Dix et le Conseil des Cinq-cents.

Le camarade Aristide s'imagine sans doute qu'en pareille matière, comme dans les autres, il suffit de mentir effrontément pour donner le change; il ne paraît pas soupçonner qu'en allant consulter à la bibliothèque nationale la collection du *Cri du Peuple* ou celle de la *Lanterne*, on peut recueillir autant de textes qu'il en faut pour le convaincre de la plus grossière imposture.

Puisqu'il a le front d'épiloguer sur le sens de l'article de 1899, dont M. Lauche donnait lecture l'autre jour à la Chambre, voici deux autres citations qui ne prêtent malheureusement à aucune équivoque.

Ce n'est pas en 1899, c'est deux ans plus tard, le 21 juin 1901, que le même Briand écrivait dans la même *Lanterne*:

Il n'est pas un gouvernement qui oserait déclarer la guerre, si le signal de la guerre devait être celui de la révolte.

Paradoxe de jeunesse? Mais non, quand il

écrivait cela, Briand avait plus de quarante ans, et trois ans plus tard, il allait être promu Grand' Maître de l'Université, sans autres titres que ces suaves théories.

Si, pourtant! Il en avait un autre, car, en 1903, c'est-à-dire la veille même de son entrée au ministère, Briand écrivait une préface pour le livre de Jules Uhry sur les grèves. Vous y trouverez ceci :

La dernière grève des mineurs de France, confuse encore et désordonnée, n'en a pas moins fait surgir à l'horizon économique la menace d'une grève générale de cette catégorie de prolétaires. Vienne le jour où les fédérations de syndicats aboutiront à une confédération générale du travail. Ce jour-là, la fatalité inéluctable de la grève générale ne sera plus une menace vainue.

A vouloir arrêter dans sa marche ou régler par le jeu des lois un phénomène entraîné par les fatalités économiques, le Gouvernement se prépare des désillusions amères. Il rêve de fonder l'harmonie entre le capital et le travail. Cette harmonie sociale, elle ne peut être créée que par la suppression du salariat, par l'avènement du communisme libertaire.

Il dit, et, incontinent, la République Troisième lui commit le soin de présider à l'éducation de la jeunesse française; après quoi, elle le chargea de défendre la société bourgeoise contre les entreprises révolutionnaires.

Est-ce à dire que le camarade Aristide a « évolué », qu'il s'est « adapté » à l'assiette au beurre, comme il le confessait naguère ingénument?

Pas du tout; maintenant, il a la prétention de n'avoir pas changé le moins du monde, et il fait écrire par son digne, mais maladroit ami Bérenger :

L'article qu'a publié M. Briand dans la *Lanterne*

— 1862 —

de 1899, ne présente rien que [son auteur ne puisse revendiquer encore aujourd'hui].

Excellent épigraphé pour l'anthologie que nous préparons des « plus belles pages » d'Aristide. Vous voyez d'ici la couverture :

ARISTIDE BRIAND
Ancien président du conseil
Garde des Sceaux

Conseils aux Conscrits

Nous n'en demanderons pas la préface à Gustave Téry. De tels « morceaux choisis » n'ont besoin d'aucune glose.

Offre d'emploi

ou

Le Beurre empoisonné



L'annonce était ainsi conçue :

On dem. représentant bonne tenue, pour visiter clientèle province et étranger. Séjour Paris. Fixe 100.000 p. mois, doublés par casuel. Nourri, logé, blanchi, coiffé. Auc. diplôme exigé; ni références; ni aptitudes; ni connaissances générales ou spéciales. Titulaire actuel se retire après fortune faite. Agences s'abstenir.

Comme je cherche actuellement du travail (1), je me rendis à l'adresse indiquée... La maison, située en plein quartier des Champs-Elysées, avait

(1) Oui : Journaliste absol. indépendant, non décoré, écriv. correctement, n'ayant subi auc. condamnation p. chantage, vagab. spécial ou outr. aux b. mœurs dem. situation d. journal français. S'adr. à l'Œuvre.

— 1863 —

belle apparence. Un factionnaire faisait les cent pas devant la porte, avec son fusil.

Je lui dis :

— Je viens pour la place, militaire.

Le soldat me considéra avec un dégoût mal dissimulé, cracha sur mes souliers par respect d'une ordonnance promulguée par M. Lépine et qui interdit de projeter des choses salissantes sur le trottoir, puis finit par me répondre :

— T'as donc pas de pain à manger chez toi ? Faut que tu soyes rudement feignant pour venir ici...

— Vous y êtes bien, vous ! fis-je, piqué.

— Moi, j'y suis parce que c'est la consigne. Et c'est moi que je suis le plus utile dans le bazar, parce que je veille avec mon flingot à ce qu'on n'emporte pas l'immeuble, ni la Constitution qu'est à l'intérieur... Et puis, quand ça sera la classe, tu verras comment que je me tirerai des flûtes... Vive la classe !

De l'intérieur de l'immeuble, une voix répéta : « Vive la classe ! » une voix que je crus reconnaître pour l'avoir entendue dans des circonstances particulièrement émouvantes et patriotiques (la dernière fois, c'était au Salon Cubiste ; l'avant-dernière fois, c'était aux Animaux gras.)

Après tout, je me suis peut-être trompé ; il se peut que l'écho seul ait répété ce cri guerrier. C'est un phénomène acoustique très fréquent. Il est rare qu'un soldat crie « Vive la classe ! » sans que l'écho le répète.

L'accueil qu'on me fit à l'intérieur de la maison me dédommagea de la franchise toute militaire que le factionnaire avait mise en ses propos (j'appelle ça une franchise toute militaire ; c'est une manière de dire qu'elle n'était pas civile).

Un larbin galonné s'écria, dès qu'il m'aperçut, d'une voix où vibraient la joie et l'espérance :

— C'est un monsieur qui vient pour la place !

Il me transmit à un deuxième larbin, plus gras et pourvu d'un grade supérieur. Ce deuxième larbin répéta :

— Dieu soit loué ! C'est enfin un monsieur qui vient pour la place !

Et il me fit entrer dans un bureau où un personnage distingué, agrémenté d'une belle barbe noire, s'occupait à un travail important un sentiment d'indiscrétion m'a poussé à lire par-dessus son épaule le titre de son ouvrage : *Etat nominatif des lapins de Rambouillet à la fin du septennat*.

Dès qu'il eut conscience de ma présence, le monsieur distingué bondit jusqu'à la porte, donna un double tour de clef, et, revenant vers moi en souriant, me fit asseoir :

— C'est une précaution indispensable, me dit-il. Jusqu'à présent, tous les candidats qui se présentent fichent le camp dès les premiers mots. Il faut que vous m'entendiez jusqu'au bout.

Il prit un ton émollient et persuasif.

— La maison est bonne ; très bonne. On est bien payé ; et il y a le sou du franc. On n'a pas à se plaindre de la nourriture. La maison est solide ; elle existe depuis 1789 (pas tout à fait sous la même raison sociale) et elle n'a encore fait faillite que deux fois. Son chiffre d'affaires, qui était seulement d'un milliard et demi en 1870, est actuellement de 5 milliards et tout porte à croire qu'il s'élèvera encore...

— Mais alors le sou du franc, ça doit être quelque chose de somptueux... Je ne vois pas là-dedans ce qui peut effrayer les candidats.

— Heu ! Heu !

— On est peut-être très exigeant au point de vue des qualités que doit posséder le postulant ?

— Au contraire.

— Représentant bonne tenue.

— Mais non, mais non. Nous avons mis ces deux mots dans l'annonce parce qu'on met toujours ça dans une offre d'emploi ; c'est plus soigné au point de vue littéraire... Mais il n'est pas nécessaire d'avoir une bonne tenue. Le titulaire actuel se tient comme un mastroquet à la fin d'une noce, et ça ne l'a pas empêché de remplir ses fonctions à la satisfaction générale.

— Mais enfin, ces fonctions, en quoi consistent-elles ?

— Je vais vous lire la Constitution :

ARTICLE PREMIER. — *Il n'est pas nécessaire que*

le Représentant sache lire et écrire, il suffit qu'il sache signer son nom.

ART. 2. — *Il faut que le Représentant sache lever son verre et boire avec fierté au triomphe de l'idée républicaine (ça n'est pas difficile ; il y a toujours des gens pour vous aider).*

ART. 3. — *Il faut que le Représentant sache présenter les uns aux autres des gens qu'il ne connaît pas et qui se connaissent entre eux.*

ART. 4. — *Le Représentant doit savoir que des principes sont toujours immortels, un attachement toujours indéfectible, la population de la Haute-Savoie toujours vaillante, l'énergie du sous-préfet toujours persévérente, le gouvernement toujours à la hauteur de ses devoirs et de l'idéal républicain.*

ART. 5. — *Le Représentant doit savoir qu'une poussée démocratique se produit toujours en avant...*

A mesure que le monsieur lisait, la lumière se faisait dans mon cerveau, et mon épouvante grandissait... Quittant mon siège, je rampai vers la fenêtre qui pouvait m'offrir une issue, d'autant mieux que nous étions au rez-de-chaussée.

J'allais l'atteindre, lorsque la voix suppliante de M. Collignon (car c'était lui) souleva en moi un profond sentiment de pitié et suspendit ainsi ma fuite.

— Oh ! Vous partez, vous aussi !... Cette maison est maudite ! Jamais, jamais nous ne trouverons un Président de la République...

— Voyons, voyons, dis-je à M. Collignon, rien n'est encore désespéré... Avez-vous bien cherché ? Vous pourriez trouver ça dans les milieux parlementaires.

— Mais non... Ils se sauvent tous, les lâches ! Nous avons offert la place aux politiciens les moins dégoûtés, à des hommes d'Etat ornés de casiers judiciaires, au garde des sceaux lui-même...

— Comment se fait-il que des gens qui tiennent à leurs quinze mille balles avec une telle âpreté renâclent devant un sac de 1.200.000 ?

— Il n'y a pas longtemps que nous avons la

clé de l'énigme, dit M. Collignon, songeur... Ne trouvant pas le moindre candidat au Parlement, nous nous sommes adressés à de simples citoyens. Nous avons sollicité des commerçants, des avocats, des médecins, des industriels... Tous refusaient sous des prétextes polis... L'un disait : « Je ne suis pas marié ; il faut être marié pour cette place-là. Il y a tant de coulage à l'Elysée qu'une bonne ménagère est indispensable »... Un autre a répondu : « Je n'ai pas de gendre ; que deviendrait la ville de Versailles sans trésorier-payeur général ? ».. Un troisième a mis en avant ses goûts artistiques : « Jamais je ne m'habituerai à entendre la *Marseillaise* du matin au soir »... Un quatrième a tiré prétexte de son état de santé : « Je ne digère pas le foie gras et le champagne me donne des aigreurs. » Nous avons eu l'idée, alors, de nous adresser à des acteurs connus.

— En effet, M. Le Bargy ou M. Guitry....

— Justement, ce sont ces deux artistes que nous avons pressentis, en faisant miroiter à leurs yeux l'énorme publicité qui résulterait de leurs nouvelles fonctions. Savez-vous ce qu'ils ont répondu ?

— Que ce rôle était une « panne » (oui, ils ont dû parler de panne) et, que s'ils se laissaient nommer Président de la République, personne ne parlerait plus d'eux... ce qui serait une véritable catastrophe pour l'art dramatique.

— Oui ; ils ont répondu ça, exactement. Mais comment avez-vous pu le deviner ?...

— C'est alors, poursuivit M. Collignon, que nous avons fait venir le facteur qui est devant la porte de l'Elysée et que nous lui avons posé la question : « Voulez-vous être Président de la République ? » Il nous a donné loyalement l'explication que nous cherchions. Il a répondu textuellement : « Je ne veux pas faire le Jacques pendant sept ans ; ça peut arriver à tout le monde d'avoir l'air d'une andouille à un moment donné, mais d'avoir l'air d'une andouille pendant si longtemps, ça ferait du tort à ma famille et ça me retirerait l'estime de ma bonne amie... »

M. Collignon continua d'un air accablé.

— Nous avons essayé d'abuser de la naïveté d'un marchand de marrons du faubourg Saint-Honoré pour le nommer Président par surprise ; mais il ne peut pas faire l'affaire ; il ne sait pas signer son nom.

— Avez-vous cherché dans les prisons ?

— Oui. J'ai posé la question à un réclusionnaire qui m'a répondu : « Non, merci ; il faudrait recevoir à l'Elysée du monde trop mêlé ; je suis pas fier, mais y a des gens à qui je serais pas flatté du tout de serrer la main... »

— Il ne vous reste plus qu'une ressource : c'est le Président en baudruche.

— En baudruche ?

— Ou en caoutchouc... Que diriez-vous d'un Bibendum increvable ? C'est excellent à l'usage ; ça durerait beaucoup plus de sept ans. Avec un phonographe à l'intérieur, Bibendum pourrait exprimer les sentiments les plus indéfectibles. Bibendum, assis dans le landau présidentiel, pourrait se gonfler plus ou moins suivant le volume des souverains adjacents. Bibendum pourrait voyager sous forme de colis postal, ce qui est à la fois plus simple et moins coûteux que les trains spéciaux.

— En effet, dit M. Collignon, un peu rasséréné. Mais il faut encore que Bibendum soit agréé par le Congrès de Versailles. Que diront les parlementaires s'ils s'aperçoivent que le candidat est une outre gonflée de vent ?

— Eh !... Pensez-vous qu'ils soient capables de s'en apercevoir ?

G. de la FOUCHARDIÈRE.

Nos abonnés ont reçu gratuitement notre supplément de la semaine dernière, la brochure de J. Odelin, *les deux Croix et le Croissant*, mise en vente au prix de 25 centimes.

Ce n'est pas le seul avantage dont bénéficieront nos abonnés, car nous publierons certainement d'autres suppléments au cours de l'année, et nous les offrirons de même à titre gracieux aux abonnés de *l'Euvre*.

Leur abonnement se trouve d'ailleurs intégralement remboursé par les dix lignes d'annonces auxquelles il leur donne droit.

Ce que disent nos lecteurs.

Pierre Lalo, directeur de l'Opéra.

Dans la discussion du budget des Beaux-Arts à la Chambre des députés, on n'a guère parlé de l'Opéra.

Il y avait pourtant des choses amusantes à conter, notamment en ce qui concerne notre Académie nationale de musique.

C'est tout un monde que l'Opéra, et ce un monde qui a sa vie propre, ses passions, sa beauté et ses tares, et dans lequel fleurissent à foison les potins.

Comme j'aime à me documenter sur tout, j'ai fait déjà quelques enquêtes sur l'Opéra. La dernière portait sur une question qui sera la grosse question de demain, le renouvellement du privilège.

Le privilège des directeurs actuels expire le 1^{er} janvier 1913, mais devra être renouvelé pour le 1^{er} janvier 1914. Qui remplacera MM. Broussan et Messager ? Les avis, au sein même de l'Académie Nationale de musique et de déclamation, sont très partagés.

Malgré les critiques souvent assez vives, auxquelles a donné lieu leur gestion, les deux directeurs sortants ont encore des amis.

Cependant, certains proposent la scission, alors que d'autres affirment que l'un des deux associés sans l'autre ne pourrait tenir l'emploi.

Mais la combinaison qui semble réunir le plus de suffrages à l'Opéra même, c'est la combinaison Pierre Lalo.

Je professe une estime singulière pour le remarquable critique musical du *Temps* ; j'avoue néanmoins que lorsque sa candidature à la direction de l'Opéra me fut pour la première fois révélée, j'ai éprouvé quelque étonnement et sollicité une explication.

C'était pendant un entr'acte à l'Opéra :

« Mais oui, me répondit-on, que Pierre Lalo devienne directeur, il n'y aura pas grand chose de changé. »

Je dissimulai mal ma stupéfaction.

« On voit bien, reprit mon interlocuteur, que vous n'êtes pas au courant. M. Pierre Lalo est le

meilleur conseiller des directeurs actuels; demandez à M. Messager ce qu'il en pense. Ici, quand on parle d'un des directeurs, on l'appelle « le patron »; quand il s'agit de M. Lalo, tout le personnel l'appelle « le chef ». C'est un chef, en effet, qui ne quitte guère le théâtre aux heures utiles. On assure même que, si les ressources budgétaires le permettaient, un appartement serait réservé, dès maintenant, au futur directeur officiel de l'Opéra. »

Je n'aime pas ces potins.

Je tournai le dos au bavard, décidé à ne plus rien entendre. Mais j'avais affaire à un de ces raseurs tenaces qui s'acharnent après leur proie.

« C'est une revanche, voyez-vous, continua-t-il. Jadis, au temps de Gailhard, Lalo qui avait exagérément critiqué et Litvine et Granjean fut invité à espacer ses visites. Depuis, il est rentré en maître.

» Messager tient à avoir, comme chef d'orchestre, une bonne presse. Et cela le rend faible, si faible à l'égard de M. Pierre Lalo !

» Broussan et lui se font très humbles devant le « maître de la critique musicale ».

J'essayai de nouveau de m'enfuir, mais l'homme (était-ce un commanditaire, un abonné, un simple spectateur?) se plaçant droit devant moi, reprit non sans une nuance d'admiration : « Oh ! ce sera un bon directeur que M. Lalo : il n'aura pas peur des critiques, lui ! Il aura certes l'autorité nécessaire pour rendre à l'Opéra son ancienne splendeur. Pensez donc, un homme devant qui tremblent les deux directeurs actuels ! »

Jamais, même à l'Opéra, un entr'acte ne m'avait paru si long ! Avant que la sonnette libératrice ne vint me délivrer de mon tyran, je dus entendre encore l'éloge de M. Pierre Lalo : « Ce n'est pas lui, monsieur, qui tolérera les agissements de certain fonctionnaire qui abuse de la faiblesse des patrons pour se faire remettre, par les artistes, de petites indemnités en vue d'un affichage réclamiste. On a bien raison de l'appeler « le Chef ». Grâce à lui, nous pourrons entendre enfin la grande cantatrice Bréval que les amis du grand art gémissent de ne pas voir assez souvent sur l'affiche. »

J'osai à peine proférer timidement : « Il me semble cependant que... »

« — Non, monsieur, j'estime avec Pierre Lalo que Mme Bréval ne chantera jamais trop sur notre première scène lyrique.

Nous reverrons aussi les grands triomphes de jadis avec le ballet *Namouna* qui fit, on s'en sou-

vient, salle comble. Le nouveau directeur saura ceci pour les intérêts de l'art chorégraphique avec le culte des ancêtres... »

La sonnette enfin retentit qui venait mettre fin à mon supplice.

Mon interlocuteur me retint encore une seconde par le bout de mon habit : « Nous nous reverrons, me dit-il, cher Monsieur, j'ai encore bien des choses à vous conter. »

Les Allemands chez nous



Ils sont partout, ils tiennent tout.

Le 11 novembre, M. Pourquery de Boisserin disait à la Chambre :

Les grandes compagnies, comme l'Etat, ont, depuis quelque temps, concédé à la compagnie internationale des wagons-lits des faveurs qui me paraissent excessives. D'abord, tous les buffets roulants lui ont été abandonnés. Cela n'a pas suffi à son ambition. Elle a sollicité, et elle a obtenu une partie des grands buffets de France — le buffet de Lyon, par exemple. L'Etat, tout récemment, a constitué un véritable monopole à son profit, rompant même pour cela le contrat qu'il avait passé avec le buffet de Niort.

Pourquoi ces faveurs ? La compagnie des wagons-lits est une compagnie étrangère.

Les capitaux de la compagnie des wagons-lits sont surtout des capitaux étrangers et ses agents sont, pour la plupart, étrangers. (*Très bien ! très bien !*) Dans les buffets roulants comme dans les gares, nous pouvons constater, avec un peu d'attention, que la plupart des employés et surtout les chefs sont étrangers. On les colore de nationalité suisse ou italienne, mais il n'en est rien.

A l'extrême gauche. Ils sont Allemands.

M. Pourquery de Boisserin. Ils sont presque tous Allemands, mais seraient-ils Suisses, Italiens, Autrichiens, Serbes ou Turcs, ils n'en enlèvent pas moins du travail à nos nationaux, et je ne sais pas pourquoi le gouvernement permet aussi facilement cette diminution du travail français. (*Très bien ! très bien !*)

L'article 61 de la loi de finances de l'année dernière dit bien que tous les marchés et traités seront passés,

sous sa seule responsabilité, par M. le directeur du réseau des chemins de fer de l'Etat; je ne sache pas, cependant, qu'en lui concédant cette faculté la Chambre ait voulu consentir à ce que les étrangers soient substitués aux Français.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que l'on rencontre dans cette société à peu près les mêmes personnes que dans toutes les grandes banques internationales qui, depuis quelque temps, pullulent sur notre place, lancent toutes sortes d'affaires plus ou moins vèreuses et pompent notre or qui servira, s'il n'est déjà utilisé contre nous. (*Très bien! très bien!*)

Nommons ces « pompeurs d'or ». Ils s'appellent : Neef Orban, de Liège, le « baron » Baeyens, autre Belge (à partir d'un certain nombre de millions, tous les financiers belges sont barons, comme le « baron » Empain); le « baron » del Marmol, troisième belge; J. Nagelmackers, quatrième belge (pourquoi n'est-il pas baron, celui-là ?); le baron Oppenheim, de Cologne; le comte Spazary, de Budapest; Glaser, de Vienne (celui-ci se contente d'une partie et, modestement, se fait appeler *de* Glaser). Voilà pour le conseil d'administration. Quant au directeur général, son nom Schröder indique suffisamment son origine. Il est assisté d'un second Nagelmackers (René frère du Liégeois, et d'un second Neef Orban (ne prononcez pas *forban*) secrétaire général.

Presque tous les hauts fonctionnaires de la compagnie — qu'ils soient déguisés en Belges, en Suisses ou en Autrichiens — sont de naissance germanique. Et si l'on considère que dans toutes les grandes gares des réseaux français il y a un représentant de la même compagnie, qui, le plus souvent, est lui aussi un Prussien (rien ne l'empêche d'être officier de réserve dans son pays), on imagine aisément le formidable danger que représenterait, en cas de mobilisation, cette administration qui surveille toutes nos voies ferrées.

Ne pourrait-elle être, en attendant pis, l'agence d'espionnage la mieux organisée?



Communiqués.

Banque française pour le Commerce et l'Industrie.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a été tenue le 14 décembre 1912, sous la présidence de M. René Boudon, président, assisté de M. Marcel Bloch, directeur de la Banque transatlantique, et de M. Raoul Sautter.

Le rapport du conseil constate que l'exercice clôturé le 31 juillet 1912 marque une nouvelle progression du chiffre des opérations de la banque et du montant de ses bénéfices obtenus malgré une situation extérieure troublée pendant le premier semestre. Avec le concours de plusieurs grands établissements et des plus importantes compagnies de navigation françaises, la banque a constitué la compagnie de navigation Sud Atlantique. Elle a participé à l'émission d'une nouvelle tranche d'obligations de la Compagnie générale transatlantique. Elle a constitué la Société d'études du Chemin de fer transafricain ; elle a participé à la création de la Compagnie générale du Maroc et du Crédit foncier péruvien et à la fondation de la Banque franco-japonaise. Elle a placé des bons du trésor à un an du gouvernement fédéral brésilien, destinés à continuer les travaux de la Société française du port de Pernambuco et participé à l'augmentation du capital de la Banque de Sibérie et de la Banque de l'Union de Rotterdam. Comme précédemment, la banque a pris part aux principales opérations de la place : emprunt 1912 de la Ville de Paris, emprunt communal du Crédit foncier, obligations de la Compagnie générale des Omnibus, etc., etc. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 6 millions 426.736 fr. 63. La réserve légale, le dividende de 6 % l'allocation au conseil absorbent 4.188.419 fr. 72. La réserve supplémentaire est dotée à nouveau de 1.500.000 fr. En sorte que le total des réserves et reports à nouveau s'élève à 11.285.532 fr. 07.

A l'unanimité, l'assemblée a approuvé les comptes et fixé à 15 fr. par action le dividende de l'exercice. Un acompte de 6 fr. 25 ayant été payé le 1^{er} août 1912, le solde de 8 fr. 75 sera payable à partir du 2 janvier 1913 à raison de 8 fr. 40 net par action nominative et 7 fr. 937 net par action au porteur. L'assemblée a réélu MM. R. Boudon et L. Vincent, administrateurs sortants; M. M. de Lagotellerie, censeur et MM. A. Bergaud et E. Frachon, commissaires des comptes.

Automobiles d'Occasion

(Insertions au prix d'un franc la ligne ou répétées à forfait au prix de 20 francs jusqu'à fin de saison 1913 (c'est-à-dire fin juillet).

BRASIER

	fr.	fr.	
10-12 HP, 4 cyl., fin 1909....	4.500	10 — 2 cyl., AV, 1907, 2 pl....	2.500
12 — — — 1909 coupé....	4.500	10 — torpedo.....	4.600
12 — — — 1909 landaulet		12 — S. d. phaéton.....	2.300
torp.....	5.200	12 — 4 cyl., BH, d. phaeton.....	4.500
12-18 HP, 4 cyl., fin 1909 d. phaéton, 7 pl....	6.000	12 — — — —	4.500
15 — HP, 4 cyl., fin 1908 landau	4.000	12 — — — —	4.800
		12 — — — —	4.000
		12 — — — —	5.000
		12 — BR, 2 pl.....	5.200
		12 — — — —	5.500
		12 — 1910 — — — 6 pl....	4.300
		12 — — — omnibus, 12 pl.....	
		12 — — — BR 1909 d. phaéton.....	5.200
		14 — — — CS4 1911 cond. intér.	
		14 — — — 4 places.....	
		14 HP, 4 cyl., CS, 1911 torp. 4 pl.....	6.200
		14 — — — — — 6 pl.....	7.000
		14 — — — — —	7.500
		14 — — — landaulet.....	6.000
		14 — — — CG, cond. int. 3 p.....	5.800
		14 — — — — 1910 torp.....	6.500
		14 — — — — d. ph.....	
		15 — — — AO, d. phaéton	3.000
		15 — — — AD, —	
		15 — — — —	
		18 — — BI, —	6.000
		18 — — CH, 1911 landau-limousine, 6 pl.....	8.500
		25 HP, 4 cyl., BT, 1909 limous.....	
		25 — — — 1910 torp, 2 pl.....	6.500

DE DION-BOUTON

Type K	600	12 — 1910 torpedo	
4 1/2 HP, 1 cyl., vis-à-vis.....	800	12 — 1910 land.-limousine	7.000
4 1/2 — — — —	325	12 — 1910 d. phaéton	
4 1/2 — — Type AG, d. ph.	2.500	15 — 1911 torpéd	
8 HP, 1 cyl., 1905, baquet 3 pl.....	1.250	15 — 1911 landaulet	
8 — — AL, tonneau, 4 pl.....	2.000	15 — 1911 torpéd	
8 — — 4 pl.....	1.500	15 — 1911 landaulet	
8 — — 4 ou 2 pl.....	1.500	15 — 1911 landaulet	
8 — — tonneau	1.500	15 — 1911 landaulet	
8 — — 2 pl.....	2.500	15 — 1911 land.-limousine	
8 — — AU, d. phaéton	1.800	15 — 1911 land.-limousine	
8 — — 1908, 2 pl.....	1.900	15 — 1911 torpéd	
8 — — — 2 pl.....	2.000	15 — 1912 coupé-limousine, 4 pl.....	14.000
8 — — BG, — 2 pl.....	2.500	15 — 6 cyl., limousine	
8 — — — d. ph.	2.000	28 — 1908 torpéd	4.200
8 — — R. tonneau	1.600	28 — torpéd	4.000
8 — — — 4 pl.....	1.600	28 — landau-limousine	
8 — — Z, double phaéton	2.200		
9 — — BO, landaulet	2.000		
9 — — 4 pl.....	1.500		
9 — — conduite intér. 2 pl.....	2.400		
10 — — AB, d. phaéton	2.900	9-11 HP d. phaéton	4.000
10 — — — —	2.800	12 — 1910 torpedo	4.900
10 — — 4 cyl., 4 pl.....	1.300	12 — 16 — coupé Dorsay	5.900
10 — — 1910	5.000	12 — 16 — torpedo	6.200
10 — — CF, 2 pl.....		12 — 16 — 1911 cond. intér. 4 pl.....	
		23 — 1909 camion	

DELAHAYE

9-11 HP d. phaéton	4.000
12 — 1910 torpedo	4.900
12 — 16 — coupé Dorsay	5.900
12 — 16 — torpedo	6.200
12 — 16 — 1911 cond. intér. 4 pl.....	
23 — 1909 camion	

DELAGE

	fr.
9 HP (de Dion) 2 baquets	1.900
10 — 2 cyl. 1910 d. phaéton	3.500
10 — 4 — — —	4.700
10 — 4 — 1911 2 pl.....	4.800
10 — 4 — 1910 — spider	
10 — 4 — 1912 —	
12 — 4 — 1910 2 baquets	4.800
12 — 4 — 2 carrosseries	3.600
12 — 4 — 1911 torpedo de 3 p.	5.900
12 — 4 — 1912 torpedo	6.900
12 — 6 — 1912 2 pl., spider	6.500

PANHARD

	fr.
6-8 HP Phoenix 2 cyl. 1/2 lim.....	800
8 HP 3 cyl. 1905 limousin	2.700
8 — 2 — 1911 landaulet	2.850
8 — 2 — 1904 d. phaéton	1.900
10 — 4 — camion pr. 1500 kil.	4.400
12 — 4 — 1911	6.300
12 — 4 — — — torpedo	7.500
12 — 4 — 1912	7.500
15 — 4 — 1906 livraria fermée	3.200
15 — 4 — d. phaéton	2.400
18-24 HP 4 cyl. limousine	8.000
24 HP 4 cyl. 1907 land. limousin	4.500
24 — 4 — — —	4.000
24 — 4 — 1908	5.400
24 — 4 — 1910 — 7 pl.	5.600
25 — 4 — 1908	3.800
25 — 4 — 1909 land. limousin	7.500
50 — 4 — 1908 torpedo	4.800
50 — 6 — coupélimousin	7.500

GRÉGOIRE

	fr.
12 HP	2.800
13-18 — 2 pl. spider	2.900
— 3 baquets	
— 2 baquets spider	2.500
— 1911 2 baquets	3.400
15 — 6 cyl., d. phaéton	4.500

GOBRON

	fr.
12 HP 1912 coupé 4 pl.....	10.500
15 — 1910 landaulet 4 pl.....	5.500

PEUGEOT

	fr.
10 HP 2 cyl. 1909 d. phaéton	3.500
12 — 2 — 1911 torpedo	
12-16 HP 4 cyl. 2 carrosseries	5.000
— 4 — 1910 1910 d. ph.	5.000
16 HP 4 cyl. 1909 cond. int. 3 p.	4.000
16 — 4 — — —	4.900
18 — d. phaéton	3.500
28 — 4 cyl., d. phaéton	

LION-PEUGEOT

	fr.
8 HP 1911 2 baquets spid.....	3.200
9 — — —	2.000
10 — 2 baquets	1.600
12 — 2 cyl. 1910 d. phaeton	2.600
12 — 2 — —	2.800
12 — 2 — 1911 torpedo	3.200
16 — 2 — 1910	4.000

LORRAINE-DIETRICH

	fr.
12 HP torpedo	7.500
12 — 1910 landaulet 4 pl.....	5.500
15 — 6 cyl. 1911	
16 — 1912 torpedo	
24 — 1908 conduite inter. 4 pl.	5.000
30 — 1910 limousine	5.000
30 — — 2 baquets	
35-45 — 1910 cond. int. d. coup.	

Il vous suffit maintenant d'écrire au Service d'Automobiles en accompagnant la demande de réponse d'un timbre de dix centimes pour que l'Administration de L'ŒUVRE transmette simplement votre lettre aux intéressés.

Sélection d'Hôtels particuliers et Terrains à vendre à Paris

Pour permis de visiter et renseignements complémentaires
du Service Immobilier : écrire à M. LEROI, à L'ŒUVRE

Quai d'Orsay (près du). — Joli terrain de 300 mètres, façade 1/4 mètres. — (N. 501.) A vendre : Prix le mètre. **450 fr.**

Rue de l'Université. — Terrain d'angle surface 500 mètres, façade 45 mètres. — (N. 504.) Prix le mètre. **650 fr.**

Quai d'Orsay. — Beau terrain d'angle surface 700 mètres, façade 60 mètres. — (N. 503.) Prix le mètre. **1.000 fr.**

Porte Dauphine. — Ravissant petit hôtel état de neuf, tout le confort moderne 2 salons, be la salle à manger, office, cuisine, 4 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques. — (N. 504.) Prix. **175 000 fr.**

Boulevard de Courcelles (près du). — Luxueux petit hôtel convivial à artiste, salon, salle à manger, atelier, 2 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques. — (N. 505.) Prix. **180.000 fr.**

Trocadéro (sur les jardins du). — Très bon hôtel bien construit, parfait état, 2 salons, salle à manger, vestiaire, etc., 5 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques. Remise à autos, calorifère, cuisine, office, etc. — (N. 506.) Prix. **225.000 fr.**

Quartier de La Muette (près de la porte du Bois de Boulogne). — élégant hôtel avec jardin tout nouvellement restauré. Beaux salons dont un de 12 mètres sur 6, hauteur 5 mètres. Bel atelier, 3 chambres de maîtres, salle de bains, etc., 2 chambres de domestiques. — (N. 507.) Prix. **260.000 fr.**

Avenue de Villiers. — Bel hôtel d'artiste. Réception au rez-de-chaussée, grand hall, salon, salle à manger, cuisine, office, etc. Au 1^{er} étage 4 chambres de maîtres, au 2^e 2 chambres de maîtres et grand atelier, 3 chambres de domestiques. — (N. 508.) Prix. **320.000 fr.**

Avenue Henri-Martin, côté du soleil. — Bon hôtel comprenant rez-de-chaussée, grand salon, sal e à manger, grand office, jardin d'hiver, au 1^{er} étage, salon, billard, 2 chambres de maîtres, bain, toilette, etc.; au 2^e étage, 3 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques; au sous-sol, cuisine, office, caves, calorifère, etc. — (N. 509.) Prix. **350.000 fr.**

Avenue Victor-Hugo (près de l'). — Excellent hôtel moderne style Louis XVI, état de neuf grandes pièces. — Au rez-de-chaussée, cuisine, office, remise à autos et 4 chambres de domestiques, calorifère, etc.; au 1^{er} étage, grand hall central, 2 salons, et salle à manger, office, w.-cl. lavabo, etc.; au 2^e grande chambre avec petit salon, boudoir, salle de bains, 2 chambres de maîtres et autre salle de bains; au 2^e, 4 chambres et 2 salles de bains, chauffage central. — (N. 510.) Prix. **350.000 fr.**

Porte Maillot (près de la). — Ravissant hôtel, style Florentin, entouré de jardins. Salon, salle à manger, grand hall de 8 mètres de hauteur, 6 chambres de maîtres, tout le confort moderne, remise à autos, jardin. — (N. 511.) Prix. **350.000 fr.**

Porte Dauphine (près de la). — Beau terrain surface 700 mètres, façade 21 mètres. — (N. 512.) A vendre. **350.000 fr.**

Avenue des Champs-Elysées (près de l'). — Important hôtel, construction de 1^{er} ordre, 2 salons, salle à manger, salle d'armes, office, etc.; 8 chambres de maîtres, 8 chambres de domestiques, communs importants. — (N. 513.) Prix. **400.000 fr.**

Avenue Henri-Martin en plein midi, ravissant hôtel tout le confort moderne, 2 salons, salle à manger, office, 5 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, remise à autos. — (N. 514.) Prix. **400.000 fr.**

Boulevard Haussmann (près du). — Important hôtel, très belle réception, hauteur 5 mètres, 3 salons, galerie, salle à manger, office, cuisine; 5 chambres de maîtres, 2 salles de bains, cabinets de toilette, 6 chambres de domestiques, on peut faire remise à autos dans la cour. — (N. 515.) Prix. **425.000 fr.**

Rue de Varennes. — Intéressant hôtel avec jardin et grande cour d'honneur, 3 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 5 chambres de domestiques, loge de concierge, etc.; surface 1.000 mètres. — (N. 516.) Au prix du terrain. **425.000 fr.**

Avenue de Villiers au midi. Important hôtel construction de premier ordre, comprenant au rez-de-chaussée, loge de concierge, cabinet de travail, cuisines, écuries et remises; au 1^{er} étage, 2 salons, grande salle à manger et jardin d'hiver; au 2^e étage, 6 chambres de maîtres, 6 chambres de domestiques. — (N. 517.) Prix. **550.000 fr.**

Quartier de l'Europe. — Important hôtel avec jardin. Très belle réception rez-de-chaussée, 3 salons, salle à manger, jardin d'hiver, 10 chambres de maîtres, atelier, communs importants. — (N. 518.) Au prix du terrain. **600.000 fr.**

Avenue d'Iéna. — Très bel hôtel, vue sur jardins, 2 salons, grande bibliothèque, billard, 8 chambres de maîtres, bains, salle à manger, office, cuisine. Ecuries remise à autos et petit jardin. — (N. 519.) Prix. **700.000 fr.**

Place des États-Unis (près de la). — Magnifique hôtel moderne, très belle réception, 7 chambres de maîtres, 7 chambres de domestiques. Ecuries, remises. — (N. 520.) Prix. **1.000.000 fr.**

PETITE POSTE

Insertions au prix d'un franc la ligne, payables par mandat-poste.

Nos abonnés bénéficient d'un droit d'insertion gratuite de 10 lignes à 1 franc, ce qui correspond au prix de l'abonnement d'un an.

Répondre à M. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.
ON OFFRE

Représentants pour tous commerces et industries, ainsi que pour démarches et affaires quelconques à Paris. Sadresser Indicateur Parisien, 8, avenue Trudaine, Paris (9^e).

Jeune homme, bonne tenue, ayant connaissances électriques demande place dans maison d'électricité Paris, bonnes références.

Homme, jeune, sérieux, bon réacteur, bon poète, cherche place reporter ou secrétaire de rédaction dans journal de province ou secrétaire homme politique. A les idées de l'œuvre.

Sténo-dactylographie ayant travaillé chez avocat et misé de références désire emploi chez officier ministériel de préférence. Mlle Jane Vica re, 6, rue des Volontaires. Paris.

MEUBLES

Tapisseries: canapé, 2 fauteuils montés sur bois Louis XIV dorés. Les tapisseries très fines, à fond marron fleurs rouges et rosées. 15 000 francs.

Cannet Louis XIV, bronzes ciselés et dorés, palissandre et bois de violette, formant meuble de salon. 20.000 francs.

LEÇONS

Leçons de dessin et de peinture par ecclésiastique exposant au Salon des Artistes français. Il se charge de tous travaux d'art. On peut lui confier portraits, reproductions, copies, etc.

LOCATIONS-VENTES

A louer pour 800 francs à bail de 3, 6, 9, maison neuve de 8 pièces avec jardin clos de murs, 400 mètres, comprenant verger et potager (17 minutes de Bastille) à Champigny Répondre Audouinet, 46, rue Richelieu. Visible de 9 h. 1/2 à midi, à Paris.

A vendre, prix très modéré, magnifique propriété située au bord de la mer dans une situation merveilleuse, vaste maison ou château avec terrasses et tout le confort moderne. Deux hectares de terrain en front de mer. S'adresser à M. Jules Michau, à Quiberon (Morbihan).

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

* Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

AUTOMOBILES

400 francs par mois à chauffeur possédant automobile de louage pour service après-midi et soir chez particulier.

FONDS DE COMMERCE

Crêmerie-épicerie. Vins à emporter. à Saint-Mandé. À céder. Bonne petite affaire marchant bien. Loyer peu élevé. Bien togé.

BOURRICHES DE NOËL

Coteaux Saumur, 2 fr. la bout. franco gare. Saumur, Barret Bodman, St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).

Propriétaire offre volailles truffées depuis 4 fr. franco gare, panier-truffes depuis 4 fr. Delaval, 1 rue Lamartine, Pécigueux.

Vraies truffes Périgord fraîches, postaux 1 à 10 kilos, non pelées 13 fr. Pierre Taille-lade, Gourdon (Périgord).

CHEVAUX

Soulagez vos chevaux. En employant un dispositif économique, vous supprimez les coups de colliers, cause de nombreuses blessures; vous parez aux ruptures de traits. Démarrage doux. Plus de chevaux rétifs. Georges Doussot, 51, rue Centrale, à Rouen.

LIVRES PARUS

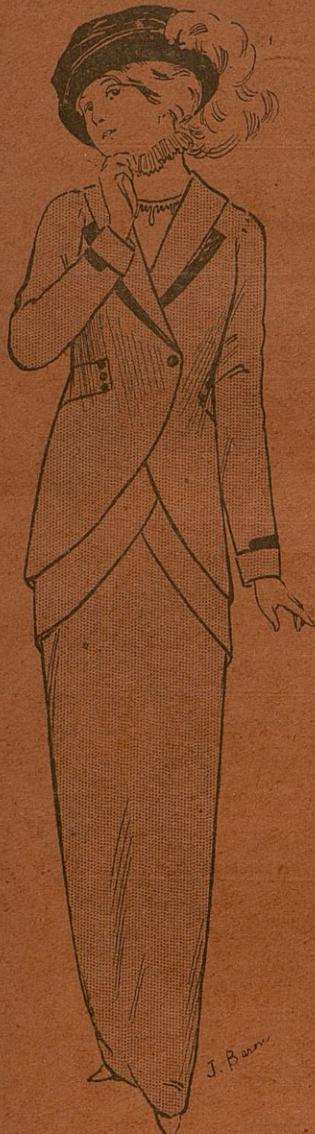
La démorisation de la Jeunesse par la littérature et l'imagerie criminelles, par E. Pourréy, agent général de la Ligue Française pour le relèvement de la Moralité publique avec préface de Maurice Violette, député. Envoi franco contre mandat de 0 fr. 50 à l'auditeur, 17 bis, rue Laporte, Bordeaux.

Quand Paris voudra, par Valéran d'Espie, le volume qu'Urbain Ghori a analysé dans son article sur les Gabegie's dell'Hôtel de Ville, est en vente chez Jouy et Cie, 15, rue Racine à Paris. 2 fr.

MAISONS FRANÇAISES

Ce qu'il faut faire pour seconder notre campagne contre l'invasion allemande ?

Il faut commencer par ne pas acheter aux maisons allemandes — qu'elles avouent leur origine ou qu'elles la dissimulent — les produits que nous pouvons trouver dans les maisons françaises, fabriqués par des ouvriers français, vendus par un personnel français.



Le Tailleur pour Dames

Édouard JOUBERT

— 376 —

Rue Saint-Honoré

— TÉLÉPHONE 322-74 —

est

Français

Grande Variété

de

Modèles pour la ville,
pour la chasse, pour l'auto

Depuis **125 francs.**



**N. B. — Ça ne l'empêche
pas d'être un excellent
tailleur pour dames.**

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris